



**UNARM**  
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

Marseille, le 16 avril 2021

Madame, Monsieur,

C'est avec attention que l'association professionnelle a pris connaissance des annonces de Monsieur VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé, le 12 avril dernier, au sujet du second volet du SEGUR de la SANTE, actant des mesures de revalorisation salariale pour les personnels paramédicaux.

Les Assistants de Régulation Médicale, personnels administratifs participant à l'Aide Médicale Urgente, ont été concernés par le premier volet et souhaitent à présent savoir, quand sera examinée la demande de mise en place d'une nouvelle grille spécifique à un corps propre aux ARM, et intégrant la nécessaire revalorisation des traitements, en rapport avec l'évolution et l'augmentation des responsabilités inhérentes à la profession.

L'UNARM demande pour les ARM :

- à ce que les ARM intègrent la filière soins,
- des évolutions de carrière vers des postes de Superviseur, de Tuteur de Formation et de Manager,
- la suppression des quotas pour l'accès aux grades supérieurs,
- à ce que la certification actuelle soit portée à un niveau III,
- des recrutements suffisants pour assurer une qualité de service en adéquation avec les recommandations de nos sociétés savantes, selon nos calculs près de 350 postes.

La récente reconnaissance de la profession au travers de la mise en place de la formation et la certification des agents, associée au déploiement des projets de mise en place du Service d'Accès aux Soins dans les régions, viennent conforter notre nouvelle démarche en demande.

Persuadé que vous saurez accorder à notre demande toute l'attention qu'elle mérite,

Et dans l'attente de vous lire,

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Patrice Beauvilain  
Secrétaire Général